

**Constitution française : l'article 49 alinéa 3**

1 - L'article 49 alinéa 3 de la Constitution française c'est l'engagement de la responsabilité du Gouvernement devant ???

2 - Ainsi le Gouvernement utilise l'article 49 alinéa 3 de la Constitution pour faire adopter un projet de loi ???

3 - Il faut la signature d'au moins 57 députés pour mettre en place une motion de censure contre ???

4 - La motion de censure est adoptée en cas de vote pour la majorité absolue par ???

5 - Ainsi si on a au moins 289 votes pour la motion de censure c'est automatiquement la démission du ???

6 - On a souvent constaté que le Gouvernement utilise l'article 49.3 pour passer en force s'il n'a pas de majorité absolue à l'Assemblée nationale ???

Le gouvernement choisit de passer en force

Â

1 -

[le SÃ©nat] [le Parlement] [l'AssemblÃ©e nationale]

2 -

[sans le vote des sÃ©nateurs] [sans le vote des dÃ©putÃ©s] [directement par le Parlement]

3 -

[le PrÃ©sident de la RÃ©publique] [le PrÃ©sident du SÃ©nat] [le Premier ministre]

4 -

[l'AssemblÃ©e nationale] [le SÃ©nat] [le Parlement]

5 -

[PrÃ©sident de la RÃ©publique] [PrÃ©sident du SÃ©nat] [Premier ministre]

6 -

[vrai] [faux]

## **Constitution française : l'article 49 alinéa 3**

- 1 - [l'Assemblée nationale]
- 2 - [sans le vote des députés]
- 3 - [le Premier ministre]
- 4 - [l'Assemblée nationale]
- 5 - [Premier ministre]
- 6 - [vrai]